

ARGONNE  
ARDENNAISE

*le Mag'*

n° 52 / janvier 2023



© Photo : Action Drones

Le plein de projets pour 2023 :  
le développement économique en action



# Sommaire

## >>> SERVICES DE PROXIMITÉ

### Déchets ménagers

- 4 Tarifs 2023
- 5 Planning 2023 des déchèteries
- 6 Mémo des consignes de tri

### France services

- 7 Une gamme de services complète pour vos démarches

### Habitat

- 8 Des aides pour rénover le patrimoine bâti ancien

### Urbanisme

- 9 PLUi un arrêt de projet prévu à l'automne

## >>> ASSOCIATIONS - CULTURE - LOISIRS

### Vie associative

- 10 Besoin d'aide(s) pour un projet ?

### Argonna

- 11 Ce qui change en 2023

## >>> ENTREPRENDRE ET DÉVELOPPER

### Commerce, industrie, artisanat

- 12 La comcom facilite la réponse des petites entreprises aux marchés publics
- 13 Le dispositif d'aides aux TPE en action

### Focus industrie

- 14 MCD, l'ingénierie sur mesure en Argonne Ardennaise

### Leader

- 16 Deux nouveaux gîtes avec Leader en Argonne Ardennaise !

## >>> NOTRE TERRITOIRE

### Agriculture :

- 17 Le Programme Alimentaire de Territoire prend forme

### Environnement - Natura 2000 :

- 18 Plus de 500 personnes sensibilisées aux enjeux de la biodiversité sur les sites Natura 2000
- 19 Perspectives Natura 2000
- 19 Suivi des chiroptères (chauves-souris) du site 53 «Prairies de la Vallée de l'Aisne»

### Environnement - Trame Verte et Bleue :

- 20 Une journée de démonstration sur les haies

### Parc Argonne Découverte :

- 21 Le Parc Argonne Découverte et le Service Départemental d'Incendie et de Secours 08 main dans la main
- 21 Les petites infos du Parc

### Développement touristique :

- 22 Une collection de brochures pour faire connaître la Destination Sud-Ardenne
- 22 Des produits locaux dans les échoppes du Sud-Ardenne
- 23 A la conquête de la clientèle Ch'ti

### Services à la population

- 24 Déplacez-vous en véhicule électrique
- 25 Un engagement au service du territoire
- 26 Tous mobilisés contre le cancer du sein
- 27 L'Argonne Ardennaise se mobilise contre la désertification médicale
- 27 Les caisses locales de Groupama s'engagent en Argonne Ardennaise !
- 27 Tous concernés par l'AVC : prévenir et agir



Toutes les infos  
de votre commune et  
de l'Argonne Ardennaise  
sont sur PanneauPocket

Argonne Ardennaise Le Mag' est édité par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise  
44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERES - Tél. 03 24 30 23 94 - argonne-ardennaise.fr

Directeur de publication : Benoît SINGLIT, Président - Rédaction, mise en page : Lorraine SCHULZ TAVERNE, chargée de communication / Dylan LAMBERT, graphiste-maquetiste  
Crédits photos : CC de l'Argonne Ardennaise, Freepik, Adobe - Impression : Imprimerie Félix (Vouziers)  
Tirage : 9 500 ex. - Diffusion : Travail-Partage - ISSN : n° 2780-8033 (imprimé)  
n° 2781-2677 (en ligne)



**Les prévisions sur les quatre prochaines décennies font apparaître pour la région Grand-Est une diminution de la population de 0.3% par an.**

Cette donnée non négligeable doit nous servir de moteur pour mettre le maintien du niveau de la population au centre de notre plan de territoire. Nous devons tous nous sentir concernés afin de préserver notre territoire et les services attenants.

Le développement économique doit être l'épine dorsale des actions à mener avec les autres activités toutes aussi importantes : l'agriculture, le tourisme, l'environnement, l'éducation, la formation, la santé, les loisirs, le sport, la culture, le bien-être et le bien vivre, le réseau de commerçants, d'artisans et d'industriels, nos habitants, les Maires et sans oublier nos jeunes.

Après un état des lieux, il a été démontré que nous manquons de « notoriété et d'attractivité ». Cette analyse nous a permis de faire évoluer nos offres, mettre en place des bons d'achat, réviser le prix du m<sup>2</sup> sur nos zones d'activités, améliorer nos aides à l'immobilier d'entreprise, mettre en place une aide à la création d'entreprise pour les TPE et un accompagnement aux entreprises, nous rapprocher de nos partenaires (la Région, Initiatives Ardennes et Ardennes développement, la Chambre de Commerce et d'Industrie, etc.)

Afin de maximiser notre notoriété et notre attractivité, la communication est apparue comme nécessaire pour le territoire et ses enjeux :

- nous avons décidé de signer un contrat avec l'agence RevolutionR : depuis le mois de février 2022, plusieurs actions ont été réalisées, à savoir un dossier presse, un livret d'accueil, 9 communiqués de presse, des prises de vues par drone sur le territoire pour la constitution d'une photothèque, etc. Ces actions ont généré 27 retombées presse vues par près de 12 millions de contacts. Des reportages importants par des médias nationaux ont été réalisés en Argonne Ardennaise.
- nous avons signé une convention avec le groupe « Géolink » et sa filiale, l'un des groupes européens les plus importants en matière de prospection. (Voir l'entre filet en page 12). Nous avons signé la convention le 24 novembre, et le 18 décembre, deux entreprises nous contactaient afin de connaître nos conditions d'implantation.
- le dernier Conseil Communautaire a validé notre adhésion à la SPL (Société Publique, Locale mise en place par la région Grand-Est pour les Ardennes) afin de financer la construction, la rénovation de bâtiments commerciaux, artisanaux, industriels, et tertiaires. Un dossier est déjà en cours d'étude.
- nous comptons également sur la relocalisation, un processus durable du fait du coût de l'énergie et des transports.



Toutes ces actions démontrent que de grands changements sont à venir pour notre territoire. Depuis début 2022, 48 000 m<sup>2</sup> de nos zones d'activités ont trouvé preneurs et sont déjà signés ou sous compromis de vente. Il faut ajouter à cela l'accompagnement de promoteurs signant le démarrage de la construction dans quelques semaines.

Ne perdons pas de vue que la croissance d'après pandémie ne se renouvellera pas en 2023. Le coût de l'énergie va sans surprise impacter nos acteurs économiques. Cependant, nous pouvons espérer de la part de l'État, par l'intermédiaire du bouclier tarifaire, qu'il puisse accompagner avec un processus simple.

La loi Climat et résilience, concernant le « zéro artificialisation des sols » représente pour nous un coup porté à la ruralité. En 2023, faisons donc également le vœu que la pression du Sénat et diverses associations parviennent à mettre de la souplesse dans cette situation.

La société va devoir s'adapter, se transformer, décarboner, produire et transporter différemment. Ainsi, des mutations vont se faire et des secteurs d'activité vont en tirer les bénéficiaires.

Le développement économique va reposer sur trois piliers : Le Foncier, la Formation, la Réactivité. Notre projet est de créer de la richesse sur notre territoire et attirer des fonds externes.

Face à ces enjeux, et tous ensemble, il nous faut travailler pour atteindre nos objectifs. J'ai confiance et je sais que nous démontrerons que l'Argonne Ardennaise a du talent !

*Meilleurs vœux pour l'année 2023 !*

**Pierre Laurent-Chauvet,**  
Vice-président de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise,  
délégué au Commerce, à l'Industrie et à l'Artisanat

# Vos services de proximité **Déchets ménagers**

## Tarifs 2023 : une hausse contenue par la qualité du tri

### La redevance en légère hausse

L'année 2022 a vu la conjoncture économique se dégrader et l'inflation progresser fortement au niveau national, entraînant une hausse importante du prix des carburants et par conséquent du coût de fonctionnement du service d'enlèvement des déchets ménagers. Ce phénomène vient s'additionner à l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), d'ores et déjà programmée, et à l'incendie du centre de tri intervenu durant l'été 2022, qui complique la valorisation des déchets. Dans ce contexte tendu, les choix pris en matière d'organisation de la collecte des déchets ménagers sur le territoire permettent néanmoins d'amortir l'impact pour l'usager. Ainsi, le Conseil communautaire a pu voter une augmentation mesurée de 5% en moyenne des tarifs de redevance, grâce aux efforts collectifs déjà entrepris.

### Redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour les particuliers

2023 Composition du foyer	PART FIXE 10 LEVÉES	Part variable de la redevance (levées supplémentaires)
1 personne / bac 60 l	117,50 € / an	De la 11 <sup>ème</sup> à la 13 <sup>ème</sup> levée : 2 € / levée
2 personnes / bac 120 l	167 € / an	De la 14 <sup>ème</sup> à la 20 <sup>ème</sup> levée : 5 € / levée
3 personnes / bac 180 l	215 € / an	De la 21 <sup>ème</sup> à la 30 <sup>ème</sup> levée : 10 € / levée
4 personnes / bac 240 l	264,50 € / an	De la 31 <sup>ème</sup> à la 40 <sup>ème</sup> levée : 15 € / levée
5 personnes / bac 300 l	311 € / an	A partir de la 41 <sup>ème</sup> levée : 20 € / levée
6 pers. et + / bac 360 l	357 € / an	
Résidence secondaire avec bac 120 l	176,50 € / an	

### Des efforts de tri à maintenir

Contrairement à d'autres collectivités, la hausse appliquée en 2023 sur notre territoire est limitée, en partie grâce à la qualité du tri sur le territoire. En effet, mieux nous trions, moins nous enfouissons. Comme ce sont les tonnages enfouis qui déterminent le montant de la TGAP, les efforts collectifs en matière de tri doivent se poursuivre car ils portent leurs fruits en aidant à contenir les augmentations.

### Un budget à part

Le budget Déchets Ménagers est un budget indépendant des autres budgets de la collectivité : il ne peut servir à financer d'autres dépenses, les autres budgets de la collectivité ne peuvent assurer ses dépenses. Ses recettes et ses dépenses doivent s'équilibrer.

La redevance ne sert donc qu'au financement de ce service et les augmentations extérieures (TGAP, carburant...) doivent être financées uniquement par les recettes de ce budget.



**Toutes les infos sur les collectes des déchets ménagers, les horaires des déchèteries... sont à retrouver en temps réel sur l'appli PanneauPocket de l'intercommunalité et de votre commune.**

### De nouvelles pistes explorées par le groupe de travail «Déchets ménagers»

Les membres du groupe de travail se sont rendus sur le site de biométhanisation de Sorbon (près de Rethel). Dans le cadre des nouvelles dispositions arrivant en 2023 sur le traitement des biodéchets, ils se sont renseignés sur les possibilités de traitement et de valorisation des déchets organiques.





# Vos services de proximité Déchets ménagers

## Planning 2023\* des ouvertures des déchèteries de l'Argonne Ardennaise

	Buzancy	Machault	Bairon et ses environs (Le Chesne)	Grandpré	Challerange	Vouziers
Du 1er novembre au 31 mars	Lundi 13 h - 17 h	Mardi 13 h - 17 h	Mercredi 13 h - 17 h	Jeudi 13 h - 17 h	Vendredi 13 h - 17 h	Du lundi au samedi 9 h - 11 h 50 14 h - 16 h 50 Fermée le jeudi matin
Du 1er avril au 31 octobre	Lundi 13 h 30 - 19 h  Samedi 9 h - 12 h semaines paires 8 et 22 avril 6 et 20 mai 3 et 17 juin 1, 15 et 29 juillet 12 et 26 août 9 et 23 septembre 7 et 21 octobre	Mardi 13 h 30 - 19 h  Samedi 14 h - 17 h semaines paires 8 et 22 avril 6 et 20 mai 3 et 17 juin 1, 15 et 29 juillet 12 et 26 août 9 et 23 septembre 7 et 21 octobre	Mercredi 13 h 30 - 19 h  Samedi 9 h - 12 h semaines impaires 1, 15 et 29 avril 13 et 27 mai 10 et 24 juin 8 et 22 juillet 5 et 19 août 2, 16 et 30 sept. 14 et 28 octobre	Jeudi 13 h 30 - 19 h  Samedi 14 h - 17 h semaines impaires 1, 15 et 29 avril 13 et 27 mai 10 et 24 juin 8 et 22 juillet 5 et 19 août 2, 16 et 30 sept. 14 et 28 octobre	Vendredi 13 h 30 - 19 h  Samedi 14 h - 17 h semaines paires 8 et 22 avril 6 et 20 mai 3 et 17 juin 1, 15 et 29 juillet 12 et 26 août 9 et 23 septembre 7 et 21 octobre	Du lundi au vendredi 9 h - 11 h 50 14 h - 17 h 50 Fermée le jeudi matin  Samedi 9 h - 11 h 50 13 h - 16 h 50

\* Attention : les horaires d'ouverture d'été seront susceptibles d'être modifiés fin du premier trimestre 2023. Les informations seront publiées sur le site internet, sur Panneau Pocket et dans le prochain Mag' d'avril.

### Planning de rattrapage des collectes

Les collectes des ordures ménagères n'ont pas lieu les jours fériés et ne font pas l'objet de rattrapages sauf pour Noël/nouvel an et 1<sup>er</sup>/8 mai. Au vu des très faibles volumes collectés lors des rattrapages antérieurs, le secteur de Vouziers ne fera plus l'objet de rattrapages.

Lundi 10 avril 2023	pas de rattrapage
Lundi 1 <sup>er</sup> mai Lundi 8 mai	Vendredi 5 mai
Jeudi 18 mai	pas de rattrapage
Lundi 29 mai	pas de rattrapage
Vendredi 14 juillet	pas de rattrapage
Mardi 15 août	pas de rattrapage
Mercredi 1 <sup>er</sup> novembre	pas de rattrapage
Samedi 11 novembre	non concerné
Lundi 25 décembre Lundi 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Mardi 2 janvier 2024

### RÈGLES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES EN CAS DE CANICULE (À PARTIR DU NIVEAU D'ALERTE ORANGE MÉTÉO FRANCE)

- ❖ Déchèterie de Vouziers : ouverture continue du lundi au samedi de 8 h à 14 h.
- ❖ Autres déchèteries : du lundi au vendredi de 8 h à 13 h en continu. Le samedi, seule la déchèterie prévue en ouverture le matin sera accessible de 9 h à 12 h. Celle prévue en ouverture l'après midi sera fermée.

### Pas de sacs noirs en Points d'Apports Volontaires !



Les conteneurs sont destinés uniquement aux déchets recyclables. N'y mettez pas de sacs poubelle noirs même s'ils contiennent des déchets recyclables.

En cas de report imprévu de la collecte des ordures ménagères ou de fermeture exceptionnelle d'une déchèterie, les informations seront données en temps réel sur l'application **Panneau Pocket**.

## En Argonne Ardennaise, pour bien recycler, il faut bien trier !

Ici, au **Point d'Apport Volontaire**, je dépose les **emballages, le papier et le verre** !

Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés, aplatis, non imbriqués et non déchiquetés.



Sacs poubelle noirs **INTERDITS** dans les conteneurs



Bien trier, c'est bon pour la planète et pour votre budget ! Le coût des erreurs de tri augmente le montant de la redevance.



### Déchèterie



### Composteur ou Déchèterie



### Bac Ordures Ménagères



Un doute, une question ?  
Service Environnement  
03 24 30 55 71



# Vos services de proximité France services

## Une gamme de service complète pour vos démarches

En octobre dernier, votre France Services a organisé ses portes ouvertes en sous-préfecture de Vouziers. Un programme riche d'ateliers et d'animations a été proposé par une dizaine de partenaires tout au long de cette semaine. Les usagers ont ainsi pu apprendre à utiliser différents services numériques (emploi, santé, retraite...), obtenir des informations sur les aides à l'habitat ou encore la retraite.

Ce fut une belle occasion de (re) découvrir France Services qui chaque jour vous accueille pour vous aider dans une grande majorité de vos démarches administratives du quotidien. En effet, les partenaires socle France Services sont :

- La Direction générale des finances publiques (DGFIP)
- Le ministère de l'Intérieur
- Le ministère de la Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA).

D'autres partenaires, tels que l'Agence Nationale des Titres

Sécurisés (ANTS), l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), la Maison Départementale des Personnes Handicapées, l'URSSAF, la retraite complémentaire AGIRC-ARRCO... viennent enrichir l'offre de services.

Nos animatrices France services vous apportent des réponses adaptées à votre situation en vous fournissant une information de premier niveau, une aide au numérique et aux démarches en ligne, ainsi que des prestations de conseils pour la résolution de cas complexes, en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

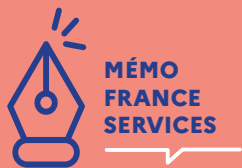
Par exemple ? Vous inscrire sur la liste Bloctel pour ne plus recevoir des appels téléphoniques commerciaux non sollicités. Egalement, vous inscrire auprès de Rézo Mobicoop (nouveau nom de Rézo Pouce) pour augmenter vos possibilités de co-voiturer et de diminuer vos frais de déplacement. Ou encore vous aider à télécharger votre application Panneau Pocket pour recevoir des informations de votre commune et de votre communauté de communes.

Les portes de France Services à Vouziers s'ouvrent également pour l'accueil de permanences de nos partenaires :

- le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h : permanence de la CPAM, sans rendez-vous ;
- chaque premier jeudi du mois permanence avocat de 17h à 19h - sur rendez-vous sur [justice-ardennes.fr](http://justice-ardennes.fr) ou auprès de France services au moins 1 semaine avant la permanence ;
- une journée par mois : Architecte des bâtiments de France (sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la Communauté de communes au 03 24 30 76 30) ;
- ADIL : 1 fois par trimestre (sur rendez-vous préalable au 03 24 58 28 92)
- UDAF : 1 fois par trimestre – contact France Services.

France Services à Vouziers met également à votre disposition deux ordinateurs et une imprimante scanner.

Vous avez des difficultés de mobilité ? Contactez nos animatrices qui vous donneront rendez-vous dans votre mairie.



**PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS**

**UN SEUL NUMÉRO**



**03 24 30 47 67**

### 3 POSSIBILITÉS DE FAIRE APPEL À FRANCE SERVICES

#### 1. Le siège France services

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
Sous-préfecture, 21 rue Gambetta à Vouziers

#### 2. les permanences France services

Avec ou sans RDV dans les communes suivantes :

- **Bairon et ses environs** : vendredi de 8h30 à 12h00 à l'espace Jean Moreaux,
- **Buzancy** : mercredi de 8h30 à 12h00 à la mairie annexe,
- **Grandpré** : jeudi de 8h30 à 12h00 à la salle des Berceaux,
- **Machault** : mardi de 8h30 à 12h00 au rez-de-chaussée de la mairie,
- **Monthois** : lundi de 8h30 à 12h00 au foyer Remuat, rue Remuat.

#### 3. France services itinérant et à la demande

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sur RDV dans la mairie de votre commune ou toute autre commune de votre choix.

## Des aides pour rénover le patrimoine bâti ancien

A compter de cette année, un nouveau dispositif d'aides est proposé aux habitants de notre territoire. La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, en partenariat avec la Région Grand Est et le Conseil Départemental des Ardennes, a mis en place un nouveau programme d'aides à la rénovation de l'habitat. Instauré dans le cadre du Pacte Ardennes, ce programme a pour but d'améliorer le cadre de vie et de préserver le patrimoine bâti ardennais.

### Pour quels types de travaux ?

3 types de rénovations sont concernées :

- façades anciennes,
- murs et murets,
- bardages et toitures en amiante.

### Taux de la subvention pour les façades anciennes

Les dépenses du projet doivent être comprises entre 1 500 € et 8 000 € par façade. La subvention maximale sera de 50% du montant TTC des travaux éligibles, soit une subvention maximale de 4 000 €.

(financement : 25% par la région Grand Est, 20% par la Communauté de communes et 5% par le conseil départemental des Ardennes)

### Taux de la subvention pour les murs et murets

La subvention sera de 50% du montant TTC des investissements éligibles.

(financement : 25% par la région Grand Est, 25% par la Communauté de communes)

### Taux de la subvention pour les bardages et toitures en amiante

La subvention sera de 30% du montant TTC des investissements éligibles, plafonnée à 20€ TTC du mètre-carré.

(financement : 20% du montant TTC par la région Grand Est, 10% du montant TTC par la Communauté de communes)

Il est à noter que si le porteur de projet récupère la TVA, pour toutes ces aides, le montant subventionnable sera systématiquement retenu en hors taxes.

### Condition d'attribution de ces aides

- Seuls les façades et murets visibles depuis l'espace public sont éligibles au dispositif.



©Photo : Adobe Stock

- Les devis ne doivent pas être signés avant l'obtention de l'aide.
- Les travaux ne doivent pas débuter avant l'accord sur le financement de votre projet.
- Les travaux devront être réalisés par des entreprises (inscrites au répertoire des Métiers ou au registre du Commerce) ou par des structures d'insertion par l'activité économique ou employant des personnes en situation de handicap.
- Les aides sont versées suite à la réalisation des travaux sur présentation des justificatifs.
- Les aides au titre de cette opération ne sont pas cumulables avec les autres dispositifs d'aide de ces collectivités sur les mêmes types de rénovation, hors aides Climaxion le cas échéant.
- Sont exclues du bénéfice de ce dispositif les propriétés des collectivités, de leurs regroupements et de l'État.
- L'instruction ne débute que si le dossier est complet. Le versement d'une aide ne constitue en aucun cas un droit acquis.
- Pour tous renseignements complémentaires se rapprocher du service habitat de la Communauté de Communes, installé à l'hôtel de ville de Vouziers (coordonnées au dos du Mag').



## Plan Local d'Urbanisme de l'Argonne Ardennaise Un arrêt de projet prévu à l'automne 2023

Après plusieurs mois dédiés à la consultation des communes sur le projet de zonage, le dossier de PLUi se poursuit avec l'élaboration du règlement écrit et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

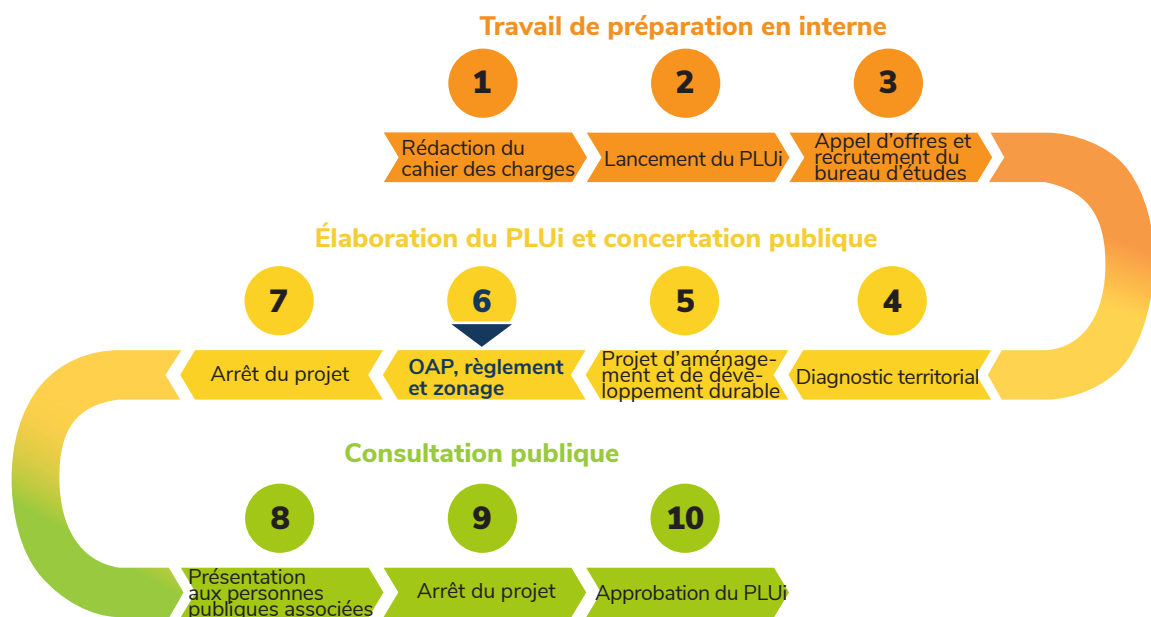
### Le règlement

Ce document permet de définir les règles applicables en matière de construction sur chaque zone identifiée au plan de zonage. Ces règles, adaptées aux vocations des différentes zones (zone urbaine à vocation d'habitat ou d'activités, zone agricole, zone naturelle,...) prennent en compte le contexte local pour permettre un développement maîtrisé et cohérent à l'échelle du territoire de l'Argonne Ardennaise. Il définit également l'implantation des bâtiments, leur hauteur, leurs matériaux...

### Les OAP

Les Orientations d'Aménagement permettent d'encadrer le développement des zones d'extension urbaine (obligations en matière de voiries, de traitement paysager, de densité bâtie...). Elles interviennent aussi sur la prise en compte de la biodiversité, des paysages et de la qualité architecturale.

## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal en 10 étapes



Avant de finaliser ce projet et de le soumettre aux élus, la concertation avec le public va se poursuivre en 2023. Des réunions publiques ou des permanences dédiées en mairies permettront de présenter le projet dans ses grandes lignes et de recueillir l'avis des administrés avant l'arrêt de projet prévu à l'automne 2023. Le PLUi fera également l'objet d'une enquête publique courant 2024 avant son approbation prévue à la fin de cette même année.



## Besoin d'aide(s) pour un projet ?

L'Argonne Ardennaise est sollicitée pour accompagner au quotidien les associations du territoire, en les soutenant financièrement ou administrativement pour réaliser leurs démarches.

### Aides financières

L'Argonne Ardennaise propose plusieurs dispositifs financiers aux associations présentes sur le territoire :

- soutien aux associations sportives pour la formation des encadrants : 300€ par formation;
- soutien aux associations sportives pour les sportifs de haut niveau : 700€ par sportif identifié sur la liste nationale;
- soutien aux associations pour la réussite d'un évènement ponctuel : de 300 à 2 000 €.

Grâce à ce dispositif, au cours de l'année 2022, une dizaine d'associations de notre territoire a pu bénéficier d'une aide pour la réussite d'un évènement, par exemple :

- l'association Vouziers Oxygène a bénéficié de 650€ pour l'organisation de la course « Tour pédestre » qui a eu lieu en septembre 2022,
- le Comité d'amitié Vouziers/Gräfenroda a obtenu 500€ pour l'organisation des festivités du 50<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage des 2 villes en septembre 2022.

Pour bénéficier de cette aide en tant qu'association, vous devez remplir un formulaire de demande de subvention (cerfa n°12156\*05) et l'envoyer au minimum 2 mois avant l'évènement. Ce document est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.argonne-ardennaise.fr/document/document/demandes-de-subvention>

Cette demande sera étudiée en commission sport et culture qui se réunit 4 fois par an.



©Photo : Adobe Stock

### L'accompagnement administratif

La Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise a contractualisé avec l'association Pays d'Argonne pour vous accompagner dans vos démarches. En effet, si vous avez des questions portant sur la gestion de votre association, leur équipe vous accompagnera et répondra à vos questions par téléphone et par mail (contact en bas de page.)

Si vous êtes à la recherche d'équipements pour une manifestation, vous pouvez louer sans cotisation préalable auprès de Pays d'Argonne qui bénéficie d'un parc de matériel important.

Pour obtenir plus d'informations, il vous est également possible de consulter leur site internet : [pays-dargonne.fr](https://pays-dargonne.fr)

Afin d'accéder à l'intégralité du contenu du site et aux services proposés aux associations, il sera nécessaire de vous créer un compte.

Pour vos dépôts de dossier ou toute demande de renseignements, merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse mail suivante :

[associations@argonne-ardennaise.fr](mailto:associations@argonne-ardennaise.fr)

[contact@pays-dargonne.fr](mailto:contact@pays-dargonne.fr) et  
[coordinatrice@pays-dargonne.fr](mailto:coordinatrice@pays-dargonne.fr)  
06 12 80 10 69 et 06 23 75 80 21  
Du lundi au vendredi de 10h-17h non-stop

## Ce qui change en 2023

### La sobriété énergétique avant tout !

Dans le contexte actuel, des changements ont été opérés au centre aquatique Argona. La température de l'eau a été diminuée d'un degré pour tenter de contenir la hausse du coût de l'énergie (la température de l'eau est passée de 29°C à 28°C). De plus, les équipements de la partie spa sont systématiquement mis à l'arrêt lorsque le public ne peut pas y accéder (temps scolaire). Enfin, des économies d'eau et d'électricité sont réalisées dans les parties «annexes» (bureaux et couloirs). Toutes ces mesures doivent permettre de contenir les effets de la hausse des prix de l'énergie.



©Photo : Sophie Bettig

Retrouvez la grille tarifaire qui sera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour les activités grand public.

ESPACE AQUATIQUE		Habitants	Extérieurs
Entrée unitaire adulte		4,80 €	5,30 €
Carte 10 entrées adulte*		42,50 €	47,30 €
Entrée unitaire (- de 16 ans, chômeur, PMR)		3,60 €	4,20 €
Carte 10 entrées réduites (- de 16 ans, chômeur, PMR)*		32,20 €	37,80 €
Entrée unitaire pour les - de 3 ans		Gratuit	
Comité d'entreprise - Carnet de 50 entrées		189 €	
Anniversaire - Soirée à thème		10,50 €	

ESPACE BIEN-ÊTRE / DÉTENTE & REMISE EN FORME			
Entrée unitaire		9,40 €	11,50 €
Carte 10 entrées*		84,10 €	103 €

ACTIVITÉS ENCADRÉES		
Aquagym, jardin aquatique ou «bébé à l'eau»		
1 séance		9,40 €
10 séances*		84,10 €
30 séances*		224,30 €
Aquabike, circuit training, aquacrossfit, aquaboxing		
1 séance		10,40 €
10 séances*		93,60 €
30 séances*		249,50 €

ABONNEMENT MENSUEL - 4 MOIS MINIMUM		
Bronze (espace aquatique uniquement)		20,90 €
Silver (espace aquatique + bien-être & détente + remise en forme)		31,90 €
Gold (espace aquatique + bien-être & détente + remise en forme + aquafitness)		36,90 €
Platinum (espace aquatique + bien-être & détente + remise en forme + aquafitness + 1 séance par semaine d'aquabiking)		40,90 €

\*Valable 12 mois de date à date

## La Communauté de communes facilite la réponse des petites entreprises aux marchés publics

La commande publique a l'image (parfois méritée) d'une procédure administrative rigide et contraignante, qui peut dissuader les très petites, petites et moyennes entreprises (TPE/PME) d'y répondre. Afin de leur simplifier l'accès aux marchés publics et de favoriser la relance économique du territoire, le président de la Communauté de Communes, Benoît Singlit, a pour projet de signer la charte « régionale de la commande publique » à l'initiative de la région Grand Est.

### Simplifier les démarches

Un certain nombre d'objectifs sont présents dans cette charte (choisir des prestataires écoresponsables, mettre plus de critères sociaux et environnementaux, achats innovants...) dont celui de simplifier les documents de consultation pour inciter les entreprises locales à répondre. L'Argonne Ardennaise va donc entreprendre de limiter les lourdeurs administratives par la simplification des documents à remplir. Par exemple, n'avoir plus qu'un seul document contractuel qui remplit plusieurs rôles (acte d'engagement et cahier des clauses particulières).

En matière d'accès aux marchés, les petites entreprises et artisans ont la possibilité de répondre via un groupement d'entreprises (avec des co-traitants ou sous-traitants) à des marchés conséquents, pour lesquels il leur aurait été difficile de répondre seuls.



©Photo : Adobe Stock

### Conseiller et expliquer

Une autre ressource est mise en ligne par la région Grand Est, le site internet APOGE ([www.apoge.org](http://www.apoge.org)). Il s'agit d'une plateforme qui centralise tous les marchés publics publiés sur le Grand Est, en cours ou seulement en projet. Pas besoin de parcourir toutes les plateformes, ce site permet un gain de temps et une simplification des recherches. Ainsi les entreprises locales peuvent avoir accès à tous les marchés dans leur zone de chalandise et postuler plus facilement.

Un autre site, toujours mis en ligne par la Région, donne des conseils pour bien comprendre les procédures et mieux répondre à un appel d'offres, via la rubrique «gagner un appel d'offre». Rendez-vous sur [www.commandepublique-grandest.fr](http://www.commandepublique-grandest.fr) pour en savoir plus sur ces sujets.

### Prospection d'entreprises : partenariat avec la société Géolink

Afin de compléter la démarche engagée avec la société Révolution R pour favoriser l'attractivité du territoire, la Communauté de Communes vient d'acter un nouveau partenariat avec la société Géolink Expansion. Cette société est un acteur majeur dans les activités de prospection de projets économiques.

Une opération de promotion, de veille et de prospection sur mesure va être menée par cette société pour identifier des investisseurs et porteurs de projets d'entreprises intéressés par une implantation sur le territoire de l'Argonne Ardennaise.



©Photo : Action Drones



## Le dispositif d'aides aux TPE en action

Une entreprise d'effarouchement à l'aide de rapaces et piégeage vient d'être créée à Cornay, sous le nom Les Ailes d'Arduinna. Gérée par Virginie Morandin, fauconnier, l'entreprise propose notamment l'aide à la gestion des populations nuisibles aviaires (pigeons, par exemple) à l'aide de rapaces. Son équipe est composée aujourd'hui de 3 oiseaux: Crocky, faucon sacré (voir photo), Artémis et Enkil, buses de Harris.

La fauconnerie est une solution saine et naturelle à la prolifération des volatiles dits nuisibles, qui se reproduisent largement en l'absence de régulation naturelle. Le but recherché est bien de faire en sorte qu'ils ne se sentent pas en sécurité par la présence d'un prédateur, mais sans pour autant qu'il y ait mise à mort.

Virginie s'est tournée vers la Communauté de Communes pour solliciter une aide à la création de son



activité. Le dispositif dédié aux TPE lui a permis de financer 30 % de certains investissements nécessaires au démarrage de son activité : volière, barnum, GPS radio, éléments de communication...

### Rappels sur le dispositifs d'aide aux TPE

**Pour qui ?** Ce dispositif est destiné aux Très Petites Entreprises (TPE), à savoir les entreprises dont l'effectif est inférieur ou égal à 3 personnes et le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 500 000 €.

#### Projets éligibles

- Les petits investissements productifs (hors renouvellement et hors véhicules)
- La transmission/reprise (éléments corporels du fonds de commerce)
- Les frais de création (hors demandeurs d'emplois et jeunes pouvant bénéficier du soutien de la région Grand Est)
- Les petits investissements immobiliers non éligibles au dispositif ACCOR ou équivalent

## Bienvenue Émilie !

Originaire des Ardennes et diplômée d'une licence à caractère commercial, c'est au sein d'une petite entreprise vouzinoise, le Journal du Pays d'Argonne, qu'Émilie Loret a réalisé ses premiers pas dans la vie active.

Pendant 18 ans, elle y a accueilli et conseillé une clientèle très diversifiée et a également développé le point de vente. Forte de cette expérience, elle met aujourd'hui son dynamisme et ses connaissances du tissu économique local au service du territoire.

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, créateurs ou repreneurs d'une société implantée sur la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, n'hésitez pas à la contacter dès le stade de la réflexion de votre projet afin de vous renseigner sur les différents dispositifs d'accompagnement existants.





Dépôt de carburant  
EMC2

©Photos : MCD

## MCD, l'ingénierie sur mesure en Argonne Ardennaise

Entretien avec Maxime MINET, gérant et Valérie PERSON, attachée de direction

MCD (comprenez Maintenance - Conseil - Diffusion) a été créée à Bourcq en 1995 par Michel Minet. L'entreprise, aujourd'hui gérée par Michel et Maxime Minet, est implantée à Vouziers depuis 20 ans. « Sont implantées » serait plus exact, puisqu'il existe 2 entités de cette entreprise familiale : MCD, qui a pour périmètre d'expertise les machines spéciales, les solutions de pompage, la gestion des fluides, les fournitures industrielles... et MCD Auto, depuis 2010, qui exerce comme grossiste en pièces automobile, équipements de protection individuelle et équipements divers.

### MCD : ingénierie et inventivité

Historiquement, l'activité de MCD s'est développée autour de la vente de pièces et de matériel agricole et des services plutôt particuliers, comme par exemple, l'installation des systèmes de sécurité incendie spécifiques (arrosage des poussières pour éviter les incendies de toiture), les remorques Roll-on de la Coopérative Agricole de Juniville...

Des besoins spécifiques s'expriment sur le Vouzinois encourageant les gérants à proposer une gamme large de services,

mais aussi à se différencier des revendeurs locaux qui proposent des produits normés sur catalogue. « En général, les produits standardisés suffisent, mais si c'est un besoin plus complexe, il faut être débrouillard. La créativité et le carnet d'adresses créent des compétences sur mesure. C'est ce qui nous différencie ».

Un éventail de compétences en mécanique, hydraulique et un solide réseau ont conduit père et fils à bientôt travailler avec le Génie de l'Air et notamment la base militaire de Séchault, pour la partie travaux publics. Ils ont ainsi conçu une machine permettant de défricher les terrains militaires pollués par des munitions et trouvé les professionnels

compétents pour fabriquer et assembler l'engin. Mais également des affaires particulières avec les services des opérations extérieures pour fournir des groupes électrogènes de piste ou un fondoir à bitume au Tadjikistan. Depuis, ils sont rentrés dans les bases nationales des fournisseurs pour les 3 armées et dans celles de l'OTAN depuis 2005.

Leurs connaissances administratives sont également appréciées. En effet, répondre à un marché public des armées est un savoir-faire assez spécifique qui décourage certains fournisseurs européens. Valérie Person, attachée de direction, connaît parfaitement les fabricants ainsi





que les procédures des marchés publics ; elle fait donc le lien entre les fournisseurs et l'armée, en commandant les pièces nécessaires dans le cadre du marché. Des exemples ? Fournir aux 3 armées françaises des crics de levage pouvant soulever jusqu'au char ou encore, trouver un fabricant de joints de dilatation pour le porte-avions Charles-de-Gaulle... et tout ça depuis Vouziers !

Et justement au local, leurs prestations de services sont tout aussi variées, notamment tournées vers les systèmes de distribution de fluides (carburants, engrais liquides...). L'équipe d'MCD est souvent sollicitée pour imaginer des solutions, afin de faciliter des manœuvres quotidiennes mais contraignantes. Comme pour la coopérative de Juniville qui cherchait un procédé de distribution pour son engrais liquide qui soit moins astreignant en termes d'horaires et de personnel. Le système de gestion de la distribution d'engrais en libre service que leur a proposé MCD, dérivé des pompes à essence, est désormais déployé sur un grand quart nord-est du pays. Des pompes à carburants, ils en installent également notamment pour les flottes de véhicules comme les pompiers ou les gros transporteurs mais également les coopératives agricoles ou conseils départementaux.

### MCD Auto : pièces en tout genre pour toute l'Argonne

En 2010, MCD Auto est créée pour répondre aux besoins de vente de pièces automobile en tout genre, en l'absence encore une fois d'acteur direct sur le Vouzinois. Deux ans plus tard, une succursale ouvre à Sainte-Ménéhould. « On nous surnomme les « Géo Trouvetou » de la pièce auto, car nous avons toutes sortes de pièces auto, même les plus rares. Nous servons toute l'Argonne en pièces détachées et nous avons à cœur de bien servir les clients que nous avons aujourd'hui. » Il s'agit majoritairement de garages (60%) et de particuliers (40%).

Le « groupe » MCD embauche actuellement 12 employés, avec des profils variés : administratifs, commerciaux, responsables de magasin, ingénieurs dans l'automatisme, électricien automatisé, mécanicien-soudeur, mécanicien... Les perspectives de développement étant prometteuses, Maxime Minet espère renforcer son équipe avec l'embauche d'un apprenti.

À n'en pas douter, avec un chiffre d'affaires de près de 3 millions d'euros par an, MCD fait partie des forces économiques du territoire et prouve que les territoires ruraux ont leur carte à jouer sur la scène industrielle nationale et internationale.



Grenailleuse de sol - Marine Nationale



Stockage et distribution de déverglaçant - Base aérienne de Saint-Dizier



Broyeur forestier - Génie de l'air



Fourniture et installation d'une distribution de Jet A1 - Base hélicoptère de Toul

## Deux nouveaux gîtes avec LEADER en Argonne Ardennaise !

Le Groupe d'Action Locale de l'Argonne Ardennaise a sélectionné ces projet structurants pour contribuer à développer le potentiel touristique du territoire.

La disponibilité d'hébergements de groupe et/ou haut de gamme est un facteur d'attractivité touristique important pour le territoire. On recense aujourd'hui 9 gîtes de groupe en Argonne Ardennaise (de plus de 15 places) et 20 gîtes présentant un classement ou une labellisation (Gîtes de France, Clévacances,...) de niveau 3 ou plus (source : Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne), auxquels viendront donc s'ajouter ces 2 nouveaux projets.

### Gîte du Moulin de l'Aidain

**Porteur de projet :** Aurélie BONHOMME

**Fiche Action :** Tourisme

**Lieu :** Contreuve

**Description :**

Dormir dans un moulin en bord de ruisseau... Un cadre idéal illustrant notre identité de territoire nature. Voici donc ce qu'on pourra désormais expérimenter en Argonne Ardennaise. Cet hébergement insolite est associé à un gîte nouvellement rénové et tous deux seront adaptés aux familles mais aussi aux motards et aux cavaliers. Pour plus d'informations :  
Courriel - [gitedumoulindeleadain@yahoo.com](mailto:gitedumoulindeleadain@yahoo.com)  
Téléphone - 06 86 84 43 15



© photo : A. BONHOMME

### Du Panier au Gîte

**Porteur de projet :** SCI Du Panier au Gîte (Virginie PERCHERON et Olivier WARNESSON)

**Fiche Action :** Tourisme

**Lieu :** Condé-les-Vouziers

**Description :**

Avec l'ouverture de la Voie Verte Sud Ardenne et l'essor de la vannerie, le couple d'entrepreneur a saisi l'opportunité d'ouvrir un gîte à une centaine de mètres du canal. Outre l'accueil de touristes – notamment itinérants –, le gîte accueillera des curieux souhaitant se former à l'art de la vannerie auprès d'Olivier WARNESSON, vannier. Pour en savoir plus :  
[dupanieraugite@gmail.com](mailto:dupanieraugite@gmail.com)



© photo : Du Panier au Gîte



## Programme Alimentaire de Territoire : le plan d'actions prend forme

Le PAT « Produire une alimentation locale, durable et de qualité » est toujours dans sa phase de diagnostic. Cela prend du temps car il est élaboré de façon concertée avec les acteurs du territoire, à savoir 84 structures de différents champs (agriculture, restauration collective, santé, social...) Ces structures ont toutes été rencontrées pour présenter le PAT et faire du lien avec les missions qu'elles assurent, leurs besoins et ceux du territoire.

Les habitants ont également été impliqués, via un questionnaire en ligne sur leurs habitudes de consommation, leur connaissance des produits et de leurs producteurs... 209 questionnaires (voir encart ci-dessous) ont ainsi pu être analysés.

Le 17 octobre 2022, une soirée de concertation a réuni 53 personnes, issues de tous les champs d'application du PAT. Elodie Parisot, chargée de mission PAT à la Communauté de Communes, leur a présenté les premiers éléments issus des rencontres et du questionnaire. À la suite de cela, il leur a été proposé d'imaginer le contenu du PAT par la constitution de 3 groupes de travail :

Thème 1 : circuits courts, filières alimentaires et agriculture

Thème 2 : éducation alimentaire, santé et justice sociale

Thème 3 : restauration hors domicile



Deux sujets, transversaux à chaque thème, ont également été traités par chacun des groupes : développement durable et gaspillage alimentaire.

L'objectif de la soirée de concertation était de faire émerger des propositions d'actions pour chacun des trois thèmes. Toutes les propositions ont été compilées et proposées au comité de pilotage, le 13 décembre dernier.

Au regard de sa pluridisciplinarité, le comité de pilotage a pu décider des actions à conserver, en fonction des besoins du territoire et de la faisabilité technique.

La prochaine étape consistera à élaborer le PAT (décembre 2022-juin 2024):

- Ecriture du projet,
- Décision du portage du projet,
- Programmation,
- Coordination des actions.

### Questionnaire PAT : merci à vous !

Nous remercions les 209 personnes qui ont répondu au questionnaire à destination des habitants, qui était accompagné d'un tirage au sort. 10 paniers garnis, composés de produits locaux ont été gagnés. Félicitations aux heureux gagnants :

- Julie ARTAUX (Leffincourt)
- Aurore BENARD (Monthois)
- Anthony DAUTRECQUE (Mouron)
- Julie DUBOIS (Vouziers)
- Stéphane PIERRON (Vouziers)
- Sylvie HERVIER (Machault)
- Gilbert PETRE (Ballay)

- Louissette BEAUDELOT (Falaise)
- Mélanie MANGELINK (Saint-Morel)
- Aurélien MUSU (Vandy)

Composition du panier :

- 1 plateau en osier d'Olivier WARNESSON (Toges);
- 1 bouteille de pétillant de groseille du Clos de Gobu (Falaise);
- 1 terrine de Les Délices de l'Arnes (Saint-Clément-à-Arnes), La Motte Juranville (Contreuve) ou Les Volailles et Agneaux de la Ferme, (Pauvres);
- 1 pot de miel de La Motte Juranville (Contreuve), La Miellerie (Olizy-Primat) ou Miel Fagot (Hauviné);
- 1 confiture des Fruits Rouges d'Anne (Mont-Saint-Martin).



## Plus de 500 personnes sensibilisées aux enjeux de la biodiversité sur les sites Natura 2000

C'est le chiffre record de participation à la vingtaine d'événements Natura 2000 proposés cette année par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, en partenariat avec le Regroupement des Naturalistes Ardennais, le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne, la Maison de la Nature de Boul-t-aux-Bois et la FREDON Grand Est.



Les participants proviennent à 78% des territoires animés (64% pour l'Argonne Ardennaise, 7% pour le Pays Rethélois, 6% pour les Crêtes Préardennaises et 1% pour l'Argonne Champenoise). Les 22% restants sont répartis ainsi : 12% pour les Ardennes et 10% pour la Marne (hors territoires animés).

Un tiers des participants sont des enfants, sensibilisés hors cadre scolaire, lors de balades en famille, de journées thématiques ou d'accueil de centres de loisirs.

Par ailleurs, 41 classes de cycles 2 et 3 des écoles du territoire ont bénéficié cet automne d'une animation en classe « Vous avez dit Natura 2000 ? » réalisée par la Maison de la Nature. Cela représente près de 950 élèves et une centaine d'heures d'animation.



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

## Perspectives Natura 2000

Le 1<sup>er</sup> décembre dernier, se sont réunis les 6 comités de pilotage Natura 2000, à la salle polyvalente de Vrizy. Ce fut l'occasion de dresser un bilan de la convention 2021-2022 mais aussi de valider les orientations proposées par l'Argonne Ardennaise, animatrice des sites Natura 2000,

pour la période 2023-2025.

Le budget consacré au programme d'actions des 3 prochaines années est de 384 000 €, financé entièrement par la Région Grand Est (47%), l'Europe (FEDER - 47%) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (6%).

Parmi les actions à retenir : une étude pour comprendre le fonctionnement des tourbières du Marais de Germont-Buzancy, des suivis piscicoles sur la rivière Aisne, un programme d'animations grand public comprenant des nouveautés, des conférences, un programme pédagogique

pour les scolaires des cycles 1 à 3, la création de supports d'information, panneaux de sensibilisation et exposition itinérante.

**Le programme d'animations Natura 2000 pour l'année 2023 sera disponible prochainement.**

Les présidents de comité de pilotage (COFIL) ont été renouvelés. Ils assureront le bon déroulement de la concertation sur les sites en animant les COFIL et en veillant à la bonne intégration de la thé-

matique Natura 2000 dans les politiques de développement du territoire. Il s'agit, pour l'ensemble des sites d'Anne Sembeni, Maire d'Autruche (site 42), Dominique Dumange, Maire de Bouconville (site 43), Thierry Machinet, Maire de Savigny-sur-Aisne (site 53), Eric Poucet, Maire de Louvergny (site 86), Francis Cannaux, Maire de Saint-Juvin (site 209) et Charles Van Den Bergh, Maire de Vaux-les-Mouron (site 210).



## Suivi des chiroptères (chauves-souris) du site 53 «Prairies de la Vallée de l'Aisne»

En 2022, l'association Regroupement des Naturalistes Ardennais a été missionnée par l'Argonne Ardennaise afin de réaliser un suivi des chiroptères du site 53. L'étude a été réalisée avec la même méthodologie qu'en 2014. Ecouter les chauve-souris avec un détecteur d'ultrasons permet de connaître les espèces présentes et de mesurer l'importance de leur activité.

Pour ce faire, 45 points de relevés ont été réalisés sur ce vaste site, comprenant pour chacun d'entre eux, 4 passages en saison, de juin à septembre. En complément, quelques captures au filet ont été réalisées afin de confirmer l'identification de certaines espèces, de compléter l'inventaire et de connaître le statut biologique (la reproduction notamment) sur le site Natura 2000.

14 espèces ou groupes d'espèces ont été comptabilisés lors de ces prospections : la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Nathusius, la Sérotine commune, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, le Grand Murin, le Murin de Daubenton, le Murin à moustaches, le Murin de Natterer, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Bechstein, la Barbastelle d'Europe, le Grand Rhinolophe et des espèces d'Oreillard.

Cette étude a confirmé la forte richesse spécifique de chiroptères présents au sein du site Natura 2000, avec à la fois des espèces anthropophiles (que l'on rencontre dans les lieux habités par les humains) qui utilisent le site comme zone de transit et/ou de nourrissage, mais aussi une certaine régularité d'espèces arboricoles dont on peut présager qu'elles utilisent potentiellement les zones boisées sur site Natura 2000 pour gîter.

En comparaison avec les résultats de 2014, cette année montre une activité globalement plus faible, à l'échelle de tous les groupes et pour la majorité des espèces. Cependant, au regard d'un manque de données disponibles, nous ne pouvons pas interpréter cette différence comme représentative d'une baisse des chiroptères. Ce suivi devra être réitéré dans les prochaines années, en suivant le même protocole.

La conservation des boisements alluviaux est un enjeu important pour le maintien des espèces d'intérêt communautaire et arboricoles.







## Une journée de démonstration sur les haies

La Communauté de Communes a participé le 17 novembre dernier à la journée organisée par la Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FDCUMA), la Fédération Départementale des Groupes d'Études et de Développement Agricole (FDGEDA) et la Chambre d'Agriculture des Ardennes sur une parcelle de la Ferme du Moulineau au Mont-Dieu.

Cette journée avait pour ambition de faire découvrir tous les intérêts des haies pour les exploitations agricoles :

- bien-être animal,
- fertilité des sols et protection contre l'érosion,
- résilience face au changement climatique,
- maintien de la biodiversité / équilibres entre ravageurs et auxiliaires des cultures,
- diversification et valeur ajoutée / production de plaquettes de bois,
- etc.

Pour ce faire, et pour permettre aux agriculteurs d'appréhender les techniques pour bien planter et entretenir une haie, des ateliers sur ces différentes thématiques et des démonstrations de matériels (lamier, épareuse, broyeur à plaquettes...), animés par des professionnels, se sont succé-



Dispositif utilisé par les pépiniéristes pour implanter des bâches de protection pour la plantation de haies sur de grandes longueurs.

dé tout au long de la journée.

Près de 80 agriculteurs et 120 élèves de la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Stenay et des lycées agricoles de Saint-Laurent et de Rethel ont pu trouver des réponses à leurs questions sur les règles d'entretien, l'agroforesterie et bien d'autres sujets techniques ou

réglementaires auprès des pépiniéristes, fournisseurs de matériel, associations, administrations et autres partenaires présents.

Le stand de l'Argonne Ardennoise a permis de renseigner les visiteurs sur les opérations déjà réalisées en faveur des haies dans le cadre du programme « Ma Haie pour les hérissons », ainsi que sur les nouvelles actions en projet pour continuer à restaurer la Trame Verte et Bleue : plantation de haies et d'arbres fruitiers, semis de bandes fleuries, création ou restauration de mares. Ce fut également l'occasion de recenser les volontaires pour mettre en place ces aménagements sur leurs parcelles à partir de 2023.



**Vous êtes agriculteur/agricultrice ou maire ? Vous envisagez de planter une haie ou un verger, semer une jachère fleurie, aménager une mare ? Faites-vous connaître auprès du service Trame Verte et Bleue pour bénéficier de conseils techniques et d'une aide financière.**



## Notre territoire Parc Argonne Découverte

### Le Parc Argonne Découverte et le Service Départemental d'Incendie et de Secours 08 main dans la main

Dans le cadre de la création d'une unité spécialisée dans la manipulation d'animaux, les sapeurs-pompiers du SDIS 08 sont venus se former en octobre 2022 aux côtés des soigneurs du parc pour en apprendre plus sur différentes espèces sauvages avec les risques et la législation qui y sont associés.

Un apprentissage qui se sera également montré utile pour le PAD puisque les pompiers sont venus prêter main forte aux soigneurs du parc en novembre dans le cadre de la vaccination préventive contre la grippe aviaire des oiseaux. Avec plus d'une centaine d'oiseaux à vacciner, de l'aigle royal à la tourterelle, le parc remercie vivement les pompiers pour leur aide.



### Les petites infos du Parc

#### Une mare réhabilitée grâce à la Maison de la Nature de Boulton-aux-Bois

Autrefois utilisée pour présenter la vie dans la mare, celle-ci était restée à disposition de la faune sauvage depuis quelques années. Au fil du temps, la nature a repris ses droits sur cette mare la rendant inutilisable. La Maison de la Nature de Boulton-aux-Bois a donc décidé de relever le défi de la réhabiliter dès février 2023 pour

reproposer des animations pédagogiques à destination des groupes scolaires.

#### Une saison 2022 réussie !

Après deux années consécutives avec une fréquentation à la baisse due à la COVID-19, le parc a retrouvé cette année une fréquentation semblable à celle de 2018 avec 42 600 entrées. Une très belle réussite pour toute l'équipe du parc !

#### Une réduction spéciale pour les habitants de l'Argonne Ardennaise !

Découpez et présentez ce coupon lors de votre visite au Parc. Celui-ci vous permet de bénéficier d'une réduction de 10 € pour l'achat de 4 places sur toute la saison 2023

**PROMO**

Valable au Parc Argonne  
Découverte sur toute  
la saison 2023

**10€**  
**DE RÉDUCTION**

Sur présentation de ce coupon  
pour l'achat de 4 places\*

<https://www.parc-argonne-decouverte.fr/>

\*Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours. Valable uniquement sur présentation de ce bon original, photocopies non acceptées. Un seul bon utilisable par famille.





## Une collection de brochures pour faire connaître la Destination Sud-Ardennes

Début 2022, les offices de tourisme de l'Argonne Ardennaise et du Pays Rethélois se réunissaient sous la bannière "Destination Sud-Ardennes", une structure financée à parts égales par ses 2 communautés de communes actionnaires.

Depuis l'été dernier, cette nouvelle entité est visible sur les réseaux sociaux. À l'automne, le Conseil d'Administration a choisi le logo et la charte graphique qui porteront durablement les valeurs de l'Office de Tourisme et de son territoire.

L'offre touristique du Sud-Ardennes est vaste (cf. encadré ci-contre), et plutôt que de créer un annuaire lourd et peu digeste, l'équipe s'est lancée dans la création d'une collection de guides thématiques :

- Destination Nature, Sports et Bien-être
- Destination Patrimoine et Saveurs
- Guide Hébergements
- Destination Familles
- Destination Toutourisme

Ces brochures sont diffusées sur salons, dans les points d'accueil et en ligne. Elles sont à la disposition des acteurs touristiques du territoire pour l'accueil de leur clientèle.



Le chiffre

# 556

C'est le nombre d'offres touristiques référencées par l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardennes (activités, hébergements, itinéraires, monuments, restaurants, services...)

## Des produits locaux dans les échoppes du Sud-Ardennes

L'Office de Tourisme a relancé la vente de produits de terroir dans ses points d'accueil, à Vouziers et à Rehel. Les boutiques ont été baptisées "Les échoppes du Sud-Ardennes", et pour les fêtes de Noël, on y proposait déjà plus de 50 références : du safran aux rillettes de poisson, en passant par les confitures, le pétillant de groseilles, le miel, les terrines, ou encore les pâtes artisanales. Miam ! L'artisanat n'est pas oublié, avec des paniers en osier, des savons et produits cosmétiques, des hôtels à insectes...





## A la conquête de la clientèle Ch'ti



Chaque année, les Offices de Tourisme ardennais et l'ADT participent ensemble au salon Tourissima.

Le printemps est encore loin, mais il est déjà temps de semer des graines pour que la saison touristique soit réussie !

L'Office de Tourisme est à Lille du 27 au 29 janvier pour le salon Tourissima. Aux côtés de l'Agence de Développement Touristique, et de la plupart des autres Offices de Tourisme des Ardennes, l'équipe présente les atouts du territoire aux visiteurs des Hauts-de-France et d'ailleurs.

La nouvelle collection de brochures est au cœur du dispositif. Elle permet de répondre aux attentes des différentes clientèles (familles, propriétaires de chiens...) et de mettre en valeur l'ensemble de l'offre touristique du Sud-Ardenne.



### Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne

10 place Carnot à Vouziers  
03 24 71 97 57  
[www.argonne-en-ardenne.fr](http://www.argonne-en-ardenne.fr)

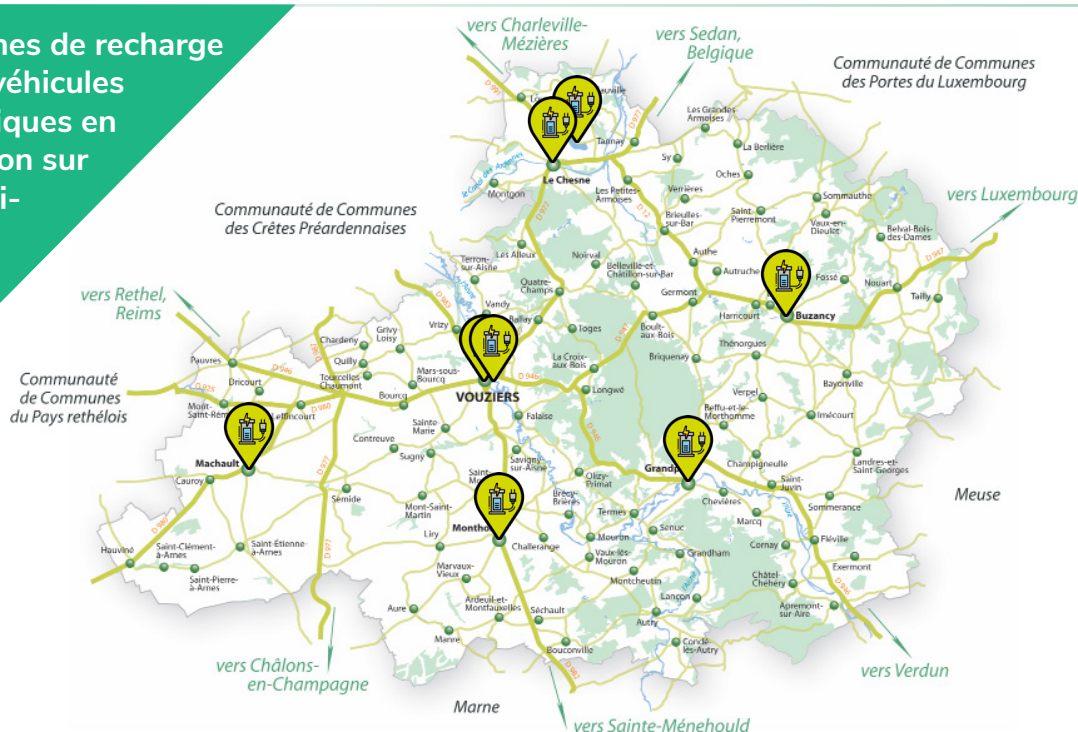
28 rue Thiers à Rethel  
09 54 82 84 22  
[www.paysrethelois-tourisme.com](http://www.paysrethelois-tourisme.com)



## En Argonne Ardennaise, déplacez vous en véhicule électrique

Depuis juillet 2021, 7 bornes de recharge pour véhicule électrique ont été installées dans les anciens chefs-lieux de canton du territoire ; en décembre dernier la huitième et dernière borne a été mise en service à Grandpré.

8 bornes de recharge pour véhicules électriques en fonction sur le territoire



Les **8 bornes** en fonction sont installées à :

- **Vouziers (2)** : rue Gambetta, devant l'ancien tribunal, et parking du Champ de Foire,
- **Buzancy** : sur le parking du Proxi, derrière la salle des fêtes,

- **Bairon-et-ses-environs (2)** : place de la mairie et à la base de loisirs de Bairon,
- **Monthois** : place de la mairie,
- **Grandpré** : place René Boure.

### Pourquoi ?

Dans le cadre du programme Mobil'Argonne qui s'est réalisé de 2020 à 2022, et afin d'encourager la transition énergétique, la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise et la FDEA ont décidé de doter le territoire d'un réseau de bornes électriques pour ses habitants, les automobilistes de passage ou pour les touristes. Elles peuvent être utilisées avec ou sans abonnement, à un tarif concurrentiel.

L'utilisation des bornes vous semble trop complexe ? Retrouvez le mode d'emploi simplifié de ces bornes sur notre site internet et via un QR Code apposé sur les bornes.

### Le dispositif Rezo Pouce

Mobil'Argonne, c'est aussi le transport solidaire : Rezo Pouce que vous retrouvez désormais sur la nouvelle application Rezo Mobicoop est un dispositif d'auto-stop organisé. Tout comme 5 régions et 2 600 communes en France, nos voisins, les communautés de communes des Crêtes Préardennaises et du pays Rethélois, ont également choisi ce mode de transport solidaire.

À plusieurs titres, ce dispositif s'adresse à une grande majorité d'entre vous. Installez l'application et testez ce dispositif sécurisé et qui pourra aussi vous permettre de faire des économies.



## Un engagement au service des familles du territoire

Dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes, la Communauté de Communes, mais également les communes concernées par des actions, ont signé récemment une Convention Territoriale Globale (CTG) pour 5 ans.

### Que permet cette convention ?

De construire un projet de territoire plus cohérent et plus coordonné afin de mieux repérer les besoins collectifs de la population et d'y apporter des réponses et solutions concrètes dans les domaines de la vie quotidienne. Cette CTG est orientée autour de deux axes principaux :

#### Axe 1 : Développer et adapter l'offre de services aux besoins des enfants, des jeunes et des familles

##### Objectif 1 : Poursuivre la politique d'accueil des enfants

Il s'agit ici de poursuivre les animations du Relais Petite Enfance de l'Argonne Ardennaise et de promouvoir l'offre globale de garde dont le dispositif AVIP (À vocation d'insertion professionnelle). Ce dernier consiste à faciliter l'accueil des enfants, dont les parents sont en parcours d'insertion, au sein du multi-accueil « le Petit Prince » de Vouziers (une place dédiée).



##### Objectif 2 : Renforcer les coordinations entre acteurs de l'activité périscolaire et extrascolaire

- Renforcer les pratiques partenariales et la concertation autour de l'offre extrascolaire.
- Analyser l'offre et les besoins des familles pour l'accueil collectif des 6/12 ans.
- Accompagner le développement qualitatif de l'offre de loisirs.
- Organisation de sessions de formations qualifiantes d'animateurs (BAFA et BAFD, autres) sur le territoire.
- Maintenir et/ou poursuivre le développement de la qualité dans les centres aérés.

#### Axe 2 : Fournir l'accès aux équipements, aux services publics et à l'offre culturelle et de loisirs

##### Objectif 1 : Favoriser l'accès aux services et aux droits

Animer et développer l'offre de France Services, ainsi que lutter contre l'illectronisme afin d'aider les habitants à mieux appréhender le numérique. Il s'agira aussi de faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé et d'accompagner la mobilité pour l'accès aux soins et aux services par le biais d'un transport à la demande à vocation sociale.

##### Objectif 2 : Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et au sport

Permettre aux jeunes d'accéder à l'offre culturelle, au centre aquatique en milieu scolaire, soutenir la vie associative et favoriser la formation des encadrants.

##### Objectif 3 : Permettre aux jeunes d'accéder aux services de proximité

Soutenir le déploiement des permanences délocalisées de la Maison des Adolescents 08 et favoriser l'accès aux soins et à la santé des jeunes de 16 à 25 ans en insertion (Mission Locale Sud Ardennes).

##### Objectif 4 : Permettre aux jeunes d'accéder à une offre culturelle et à la lecture

- Développement de la ludothèque de Bairon, d'un réseau de bibliothèques et points lecture et de la bibliothèque-ludothèque de Vouziers
- Organisation d'actions et de résidences artistiques dans les structures scolaires du territoire, en partenariat avec la CAF pour le volet petite enfance et le réseau Canopé, et avec les référents culture des intercommunalités et communes volontaires.

### Tous mobilisés pour lutter contre le cancer du sein !

Chaque année, en octobre, a lieu une campagne nationale de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Cette année, le territoire de l'Argonne Ardennaise, les commerçants, les producteurs, les associations, les institutions et les habitants se sont à nouveau mobilisés dans le cadre de ce mois symbolique. Cette action de prévention s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Santé porté par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise.

#### Retour sur l'édition d'Octobre Rose 2022

Cette troisième édition a été marquée par une participation record en Argonne Ardennaise : 28 associations locales, 28 commerçants répartis sur les six anciens chefs-lieux de canton, 9 producteurs/artisans de l'association Richesses d'Ardenne, 2 entrepreneurs, 6 municipalités, une art-thérapeute, une photographe, l'Office de Tourisme Destination Sud Ardennes, le Relais Petite Enfance (RPE), le Conseil Départemental des Ardennes, la MSA Marne Ardennes Meuse, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), l'agence Crédit Agricole de Vouziers, les enfants de l'atelier éducatif les 4 saisons et ceux de l'unité d'accompagnement de l'IME, les élèves du lycée Jeanne d'Arc et le groupe musical « Les approximatifs » de Boul-

aux-Bois, se sont mobilisés en proposant des animations au grand public tous au long du mois d'octobre.

Du lâcher de ballon à la traditionnelle course encadrée par Vouziers Oxygène, en passant par la mise en œuvre d'ateliers de sensibilisation à l'autopalpation, la programmation était riche et variée pour cette troisième année. Des enveloppes surprises étaient proposées à la vente dans les six anciens chefs-lieux de canton afin d'alimenter la collecte de fonds au profit de la Ligue contre le cancer des Ardennes.

#### Temps fort(s)

Un temps fort a été organisé le samedi 8 octobre à Vouziers et le dimanche 9 octobre à Buzancy. Pendant ce week-end, les habitants pouvaient venir s'informer sur le dépistage du cancer du sein avec la Ligue contre le cancer des Ardennes



et le Conseil Départemental, s'initier aux gyropodes avec la Maison de la Nature, personnaliser un galet aux couleurs d'Octobre Rose avec l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne ou encore tenter l'expérience de l'escape game avec le Fitness urbain de Vouziers. Le dimanche, un marché de producteurs et des stands étaient proposés par les associations du territoire et celles du secteur de Buzancy. La journée s'est terminée par un concert de musique du groupe « Les approximatifs » et un spectacle de magie par le docteur Nanji.

Une troisième édition couronnée de succès ! Grâce à la mobilisation de l'ensemble des habitants et partenaires du territoire, la somme de 7 100 € a été récoltée pour soutenir la lutte et la recherche contre le cancer du sein. Un grand bravo à tous et à l'année prochaine pour une nouvelle édition !



### L'Argonne Ardennaise se mobilise contre la désertification médicale

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la Communauté de communes (représentée par Romane Quil, coordinatrice du Contrat Local de Santé), l'Office de tourisme (représenté par Julie Réau-Dubois, sa directrice) et des professionnels de santé ont participé au Congrès du Collège National des Généralistes Enseignants à Lille du 14 au 16 décembre dernier. L'objectif étant de faire connaître notre territoire et de donner envie de s'y installer.

Le stand était organisé autour de la présentation de notre beau territoire, avec sa richesse naturelle, ses sites et lieux emblématiques et ses animations. Afin d'attirer les visiteurs et ainsi créer des contacts pour le futur, le stand proposait un bar à oxygène, animation phare de cette année. Une tombola a été organisée pour permettre de remporter un séjour en Argonne Ardennaise.

En juin dernier, l'intercommunalité était également présente à Reims à la Journée d'Installation des Médecins Libéraux, là encore avec des élus, médecins et une pharmacienne.

Deux cabinets de recrutement nous accompagnent également dans la recherche de médecins généralistes.



Ces différentes opérations représentent un travail de longue haleine mais témoignent de la dynamique de mobilisation et de coopération qui s'est nouée entre les élus et professionnels de santé du territoire.

Après l'ouverture de la Maison de Santé de Buzancy en mai 2021, c'est la Maison de Santé de Vouziers qui a ouvert ses portes le 5 décembre dernier. Ces lieux, aménagés par la Communauté de communes, sont de formidables outils également pour attirer les professionnels de santé et par conséquent pour proposer une offre de soin de qualité aux habitants.

### Les caisses locales de Groupama s'engagent en Argonne Ardennaise !

La mise en œuvre du Contrat Local de Santé se poursuit sur l'ensemble du territoire de l'Argonne Ardennaise. A partir de janvier 2023, les caisses locales de Groupama Ardennes rejoindront le dispositif et proposeront à la population des formations aux « Gestes qui Sauvent ». Des sessions gratuites de formations seront proposées aux habitants à partir de 10 ans afin de diffuser au plus grand nombre la connaissance des gestes d'urgences et de faire des citoyens un premier maillon de la chaîne des secours. Retrouvez dès février 2023, les premières dates de formation sur le site Internet de Groupama et sur celui de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise.

### Tous concernés par l'AVC : prévenir et agir

Le 30 septembre dernier, une conférence sur le thème de l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) a été organisée à Buzancy, en partenariat avec l'association France AVC de Charleville, afin de sensibiliser le public sur les facteurs de risques, les signes d'alertes et les comportements à adopter. Cet événement a rassemblé 80 personnes. Les participants étaient invités à témoigner de leur propre ex-

périence, en tant que victime ou proche de victime. Pour continuer à agir et sensibiliser les habitants du territoire, d'autres conférences sur la thématique de l'AVC, en partenariat avec la Communauté de Communes et les municipalités, seront organisées au cours de l'année 2023. Les dates et lieux seront consultables sur le site internet de l'Argonne Ardennaise.



## Siège administratif

44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERS

03 24 30 23 94 - [www.argonne-ardennaise.fr](http://www.argonne-ardennaise.fr)

Ouvert du lundi au vendredi : 8h45-12h00 et 13h30-17h00

Directeur Général des Services : Fabien COURTOIS

Directrice Générale Adjointe : Karine ODIENNE

Directrice des Services Techniques : Sophie BRAQUET



## Déchets ménagers

Facturation, bac poubelle,  
conseils sur le tri, prévention...

Justine CHARDIN - Tél. 03 24 30 23 94

## HORAIRES D'OUVERTURE D'HIVER DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS

### DÉCHÈTERIE DE VOUZIERS

Du lundi au samedi : 9h00 - 11h50 et 14h00 - 16h50  
(fermée le jeudi matin)

### DÉCHÈTERIE DE BUZANCY

Lundi : 13h00 - 17h00

### DÉCHÈTERIE DE MACHAULT

Mardi : 13h00 - 17h00

### DÉCHÈTERIE DE BAIRON ET SES ENVIRONS (LE CHESNE)

Mercredi : 13h00 - 17h00

### DÉCHÈTERIE DE GRANDPRÉ

Jeudi : 13h00 - 17h00

### DÉCHÈTERIE DE CHALLERANGE

Vendredi : 13h00 - 17h00

TRAME VERTE ET BLEUE  
GRAND EST  
EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



## Trame Verte et Bleue

Valérie GENESSEUX

Tél. 03 51 50 70 06



## Natura 2000

Aurélien MUSU

Tél. 03 24 71 59 93



## Parc Argonne Découverte

08250 OLIZY-PRIMAT - Tél. 03 24 710 738  
[parc-argonne-decouverte.fr](http://parc-argonne-decouverte.fr)



## Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne

10 place Carnot à Vouziers - Tél. 03 24 71 97 57  
[www.argonne-en-ardenne.fr](http://www.argonne-en-ardenne.fr)



## Relais Petite Enfance

Liste des assistant(e)s maternel(le)s  
agréé(e)s, informations sur le contrat de  
travail, ateliers d'information, animations...

Annie DEMISSY - Tél. 03 24 30 23 94 -  
Permanences : Lun. et Mer. : 13h30 - 16h30  
et Ven. : 9h00 - 12h00

Permanences physiques uniquement sur RDV



## FRANCE SERVICES

Aide aux démarches administratives

### EN SOUS-PRÉFECTURE À VOUZIERS

Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h00  
et 13h30-17h00

### PERMANENCES DÉCENTRALISÉES

Voir site internet [www.argonne-ardennaise.fr](http://www.argonne-ardennaise.fr)

### SERVICE ITINÉRANT (À LA DEMANDE)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
sur RDV dans la mairie de votre choix.

Claudie TURK - Céline LALANDE - Alicia TAKHEDMIT  
Tél. 03 24 30 47 67



## Habitat - Logements

### SUBVENTIONS RÉNOVATION DE L'HABITAT

Façades anciennes, murs et murets, bardages, toitures.

### AIDES TOITURES-FAÇADES ET DÉMOLITION DE RUINES

### LOGEMENTS À LOUER

L'Argonne Ardennaise gère un parc de 17 logements communaux.

Caroline GUTKNECHT - Tél. 03 24 30 23 94



## Développement économique

### PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, ZONES D'ACTIVITÉS, ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Terrains à vendre, locaux professionnels à louer,  
aide au montage de projets, dispositifs d'aide

Émilie LORET - David MAUGER  
Tél. 03 24 30 23 94



## Vie Associative

### MONTAGE DE PROJETS - RECHERCHE DE FINANCEMENTS ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

[associations@argonne-ardennaise.fr](mailto:associations@argonne-ardennaise.fr)